

Réf: Dossier N° 113965

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE FEDERALE DES CONSTRUCTEURS IVOIRIENS » en abrégé « SFCI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU DERRIERE LE GROUPE SCOLAIRE LES SENEVE, ILOT 127,
LOT 12, Lot 127, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE FEDERALE DES
CONSTRUCTEURS IVOIRIENS » en abrégé « SFCI »

Objet : L'étude et la réalisation de travaux de bâtiment, génie civil, et de travaux publics :

- L'aménagement, la finition et la sous-traitance de tous corps d'état de bâtiment ;

- L'exécution de tous travaux de génie civil, d'entretien, réfection des routes et réseaux divers ainsi que de voiries et d'assainissement ; le transport de passagers et/ ou de marchandises, ou tous autres biens ; L'aménagement foncier, l'immobilier, La construction diverse et l'électrification ;

- L'achat, la ventes et la distribution en gros, demi-gros et détail et l'import-export de toutes marchandises, produits, matériels, de toutes provenances ;

- La Production et transformation de produits agricoles et/ou comestibles

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant Se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (1600.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU DERRIERE LE GROUPE SCOLAIRE LES SENEVE, ILOT 127, LOT 12, Lot 127, Ilot 12

Dirigeant(s) : M DONZO AMALAMAN (COGÉRANT), M ALOU KONAN VICTORIEN (COGÉRANT), M OUEDRAOGO AIME SALVADOR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03151 du 08/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24672/GTCA/RC/2022 du 08/06/2022

